

Jean LE GARO 33 ans 148^e Régiment d'Infanterie



N° 41 de tirage dans le canton de Concarneau en 1901 et compris dans la première partie de la liste, Jean est incorporé au 77^e régiment d'infanterie de Cholet le 17 novembre 1902.

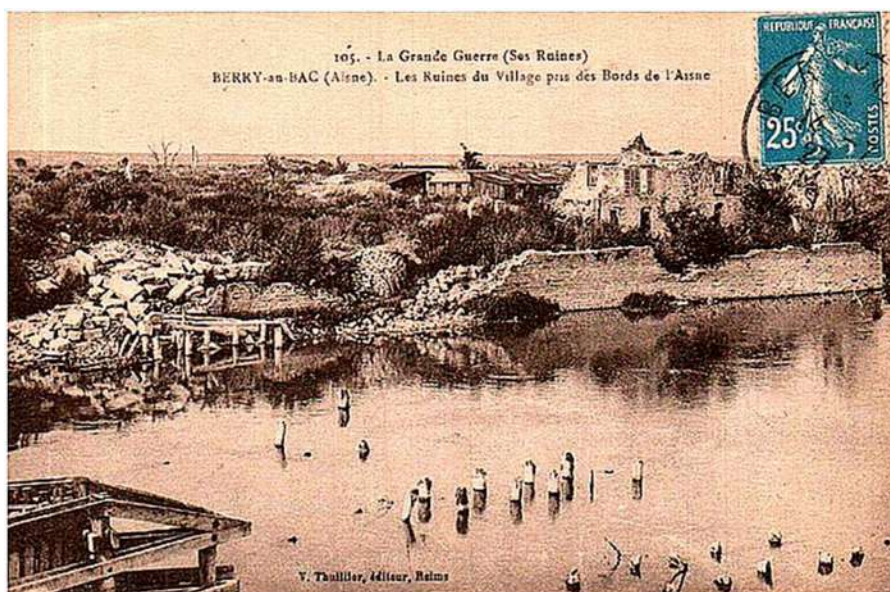
Il change de régiment le 1^{er} octobre 1903 et rejoint le 135^e RI d'Angers. Il est renvoyé dans ses foyers le 23 septembre 1905 après trois ans de service (*), certificat de bonne conduite accordé. Réserviste le 1^{er} novembre 1905, Jean effectuera deux périodes d'exercices au 6^e RIC de Brest fin août 1909 et fin avril 1913.

Jean Le Garo est mobilisé le 21 août 1914 au 118^e RI mais, le 20 octobre 1914, il passe au 148^e régiment de Rocroi/Givet qui a dû déménager à Vannes pour cause d'invasion de sa région d'origine, il se met aussitôt en route pour le front.

Le 31 juillet 1914, La France alerta ses troupes de couverture, dont faisait partie le 148^e de Rocroi/Givet de la 4^e DI, mais pour marquer ses intentions pacifiques, le gouvernement français ordonnait de se replier à dix kilomètres de la frontière. Dès le 2 août, Guillaume II sommit la Belgique de livrer passage à ses troupes, le roi Albert ayant refusé, la Belgique était envahie. La France, menacée directement, proclamait la 2 août la mobilisation générale mais, soucieuse de tenir ses engagements au sujet de la neutralité belge, attendait l'appel du roi pour envoyer des renforts. Ce n'est que le 6 août 1914 que le 148^e d'infanterie, renforcé de réservistes convoqués individuellement et comptant 66 officiers et 3340 hommes, franchit la frontière belge pour aller prendre position sur la rive gauche de la Meuse à Dinant. Jusqu'au 14 août, il n'y a que des engagements aux avant-postes sur la rive droite, avec des patrouilles de uhlans peu disposées au combat. C'est le calme qui précède la tempête puisque, dès le lendemain, les Allemands attaquent en force la citadelle de Dinant et livrent de féroces combats aux soldats du 148^e qui doivent décrocher. Après de terribles assauts les 22 et 23 août dans la région de Namur, la V^e armée française dont fait partie le 148^e doit se replier vers la France. La campagne de Belgique est finie, le régiment va perdre un tiers de ses effectifs jusqu'à la bataille de la Marne qui verra le retour offensif français.

Le 10 septembre, la poursuite continue et le régiment, repassant la Marne à Château-Thierry, s'avance jusqu'à traverser l'Aisne à Berry-au-Bac qui venait d'être évacué par les arrière-gardes allemandes ; la guerre allait se stabiliser longtemps dans cette zone de combats. C'est pendant cette période s'étendant de fin septembre à fin octobre qu'eurent lieu les combats du Choléra et la prise de la cote 108, la bataille reprenait tous les jours et des pertes meurtrières étaient enregistrées des deux côtés.

Le 148^e RI a besoin d'être reconstitué et est alors retiré du front pour être mis au repos pendant quelques semaines avant d'entreprendre le premier hiver de guerre dans les tranchées.



Le 23 octobre 1914, Jean arrive au cantonnement de Bouvancourt (51) avec un détachement de 416 hommes venus du dépôt du 118^e. Dès le lendemain, le régiment remonte en ligne et prend les tranchées dans le secteur Berry-au-Bac, cote 108, Sapigneul. Le baptême du feu ne tarde pas pour Jean car, dès le 25 octobre, les Allemands prononcent une furieuse attaque ; il faut contre-attaquer pour se dégager. Les combats se poursuivent le 26 octobre et les jours suivants sur la cote 108 malgré une pluie persistante qui noie les tranchées et les boyaux de communication ; les réservistes se comportent bien au feu (JMO).

Le mois de novembre verra la prise définitive de la cote 108 puis sa défense acharnée. Le 20 novembre, le 148^e est relevé et retiré du front, il cantonne à Courlandon, Magneux et Fismes jusqu'au 7 décembre. Pour la première fois depuis le 15 septembre, les soldats se retrouvaient hors de la zone du canon et pouvaient secouer la boue des tranchées, ils reprenaient avec délice le contact de l'arrière ; la guerre, les combats, et les relèves incessantes de nuit sous la pluie furent momentanément oubliés. Trois cents hommes de la classe 1914 vinrent combler les vides creusés par les attaques de la cote 108.

Le 8 décembre, le 148^e faisait mouvement sur Ventelay et y cantonnait. Le 9, il remontait en ligne et prenait les tranchées entre l'Aisne et la Miette. Pendant un certain temps, les hommes améliorèrent les organisations du secteur et le front relativement calme permit d'entreprendre des travaux assez importants. Au début de l'hiver, les pluies continuelles finirent par provoquer une crue des rivières et l'eau envahissait les abris au point que nous fûmes forcés de les abandonner. Dans certains boyaux conduisant vers l'arrière, le niveau d'eau atteignait de quatre-vingts centimètres à un mètre vingt, les hommes stationnaient à découvert dans leurs tranchées, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe. C'est dans ces conditions difficiles que Jean tombe malade et est évacué sur Château-Thierry à l'ambulance 16/2 qui recueillait les malades (fiévreux, typhoïdiques, etc.) du 148^e RI en novembre-décembre 1914. Cette ambulance stationnait à l'école municipale, rue Jean Macé, quartier des Chesneaux.

Il y décède malheureusement le 19 décembre 1914. Jean sera inhumé à Château-Thierry (Aisne) à la nécropole nationale Les Chesneaux, tombe n° 363. (photo). Les noms de ceux qui sont enterrés ici sont inscrits sur le « Monument aux citoyens morts de Picardie » situé dans le centre de New York (USA).



Né à Trégunc (Trévignon) le 10 juillet 1881, Jean Le Garo, brun aux yeux marron, 1m68 m, qui ne savait lire ni écrire, était le fils posthume d'Yves Le Garo, cultivateur décédé à Trévignon le 23 décembre 1880, et de feu Marie-Rose Tréguer. Il se marie à Trégunc le 27 janvier 1909 avec Marie-Rose Herlédan née le 7 avril 1880.

Jean était cultivateur et vivait à Trévignon en 1911 avec sa femme et ses deux enfants, Jean-Marie et Philomène, jumeaux nés le 28 août 1909. Son acte de décès a été transcrit à Lanriec, commune où il était peut-être domicilié juste avant la guerre ou, plus vraisemblablement, domicile de sa femme à cette époque ; son nom figure bien sur le monument aux morts de Trégunc ainsi que sur le livre d'or de la commune.

(*) Pour chaque commune, les hommes sont appelés dans l'ordre de leur inscription sur le tableau de recensement. Ils tirent au sort un numéro (on a mis préalablement dans une urne le même nombre de numéros que de personnes recensées, les absents et les fraudeurs obtenant d'office les plus petits). Chaque homme tire un numéro qui est alors inscrit sur les tables de recensement. Les hommes ne savent pas encore si le numéro est bon ou mauvais, même s'ils devaient en avoir une idée. Les petits numéros étaient systématiquement ceux qui faisaient le temps de service complet, les plus gros ceux qui ne faisaient qu'un an (ou deux s'ils étaient illettrés et qu'on leur demandait de rester un an de plus pour corriger ce problème). Ce n'est pas pour rien que l'expression « tirer le bon numéro » est apparue à cette époque !





Jean Marie LE GOC 39 ans 33^e Régiment d'Infanterie Coloniale

Ancien inscrit maritime n° 3767 CC du 29 septembre 1897 (venu de l'IP n° 3095), Jean-Marie Le Goc a été comme de nombreux autres marins ou ex-marins reversé dans l'infanterie coloniale. N° 67 de tirage en 1897 dans le canton de Concarneau, il avait effectué un an de service dans la Marine du 13 décembre 1897 au 13 décembre 1898. Embarqué sur le cuirassé *Gaulois*, il avait été dispensé du reste de son service militaire (article 30 du 24 décembre 1896) en tant que fils aîné de veuve. Il reste trois ans sans naviguer et est rayé des listes de l'inscription maritime le 13 décembre 1901. Réserviste, il passe à l'armée de terre le 13 décembre 1907 et dépend alors du 118^e RI de Quimper. Il passe ensuite au 86^e régiment territorial le 1^{er} octobre 1910.

Mobilisé le 1^{er} septembre 1914, il arrive au 3^e régiment colonial de Rochefort/Marennnes le 18 février 1915. Il part au combat (*) avec ce régiment et participe à la prise du fortin de Beauséjour dans la Marne en février, à la terrible bataille de Champagne en septembre où le 3^e RIC est décimé. En février 1916, le régiment est désigné pour l'Orient, il embarque le 22 février sur deux navires, le *Burdigala* et *La Provence II*, à destination de Salonique.

Si le *Burdigala* arrive sans encombre à Salonique, *La Provence II* est torpillée le 26 février par le sous-marin allemand U-35 du commandant Lothar von Arnauld de la Périère, un as des U-Boot. Plus de 1100 hommes disparaissent (**) dans la catastrophe dont la moitié du 3^e RIC, il y a 870 survivants qui sont recueillis par la Royal Navy et conduits à Malte. Je suppose que Jean-Marie avait embarqué sur le *Burdigala*.



En Orient, le 3^e RIC va participer à diverses attaques et combats contre les Bulgares dans le secteur de Doiran ; Jean-Marie est blessé au combat et est rapatrié en France le 17 octobre 1916. Guéri, il rejoindra alors les rangs du 33^e colonial qui est le régiment de réserve du 3^e RIC. En 1917, on retrouve le 33^e dans l'Aisne où il va participer à la bataille du Chemin des Dames et où il subit de lourdes pertes dans le secteur de la Ferme d'Hurtebise. Le 8 mai 1917, le régiment est transporté par voie ferrée à Bayon (Meurthe-et-Moselle) et cantonne à Ferrières-Tonnoy où il reste jusqu'au 23 mai pour se reconstituer. Le 24 mai, le régiment est embarqué en autos pour aller occuper le sous-secteur gauche d'Ogéville. Il restera jusqu'au 27 août dans la région Badonviller (ville incendiée en août 14 et exactions commises sur la population par les Bavares suite à la résistance du 20^e BCP), Ogéville, ainsi que dans les tranchées de cette région. C'est dans cette région de Lorraine aux contreforts des Vosges, dans une tranchée au milieu des bois et des rochers, que, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1917, le soldat Le Goc de la 19^e Cie va être tué par des éclats d'obus au moment toujours dangereux de la relève de son bataillon. Jean-Marie Le Goc repose à la nécropole nationale de Badonviller au nord de Saint-Dié (54), tombe n° 1248.

Né à Trégunc le 12 novembre 1877, blond aux yeux bleus, grand pour l'époque (1,77 m), Jean-Marie était le fils aîné de feu Jean Marie Le Goc, cultivateur à Pouldohan, et de Marie-Anne Scaër. En 1906 et 1911, il vit toujours à Pouldohan avec sa mère qui est veuve et son frère Yves né en 1880 (***). Il se déclare tour à tour marin ou cultivateur.

Il se marie à Trégunc le 8 juillet 1914, un mois avant le début de la Grande Guerre, avec Marie-Rose Herlédan. Il figure sur le monument aux morts sous le nom de Legoc Jean-Marie.

(*) Lire à ce sujet le témoignage de Joseph Gourmelen de Douarnenez, soldat au 3^e RIC tué en 1915, son entraînement était dérisoire et beaucoup de ces vieux soldats inaptes au combat.

(**) Il y eut 1100 disparus, chiffre particulier, correspondant au nombre des sujets à débarquer réclamé par le commandant, en raison de l'insuffisance des brassières de sauvetage !

(***) Yves, inscrit maritime n° 4299 CC, sera mobilisé en 1915 au 3^e RIC mais immédiatement détaché (27 mars 1915) à l'armement Bordes de Paris.

